



Compte rendu du GT du 16 mars 2015 Service de Publicité Foncière Enregistrement

Le 16 mars 2015 un nouveau Groupe de Travail a été convoqué sur le rapprochement des Services de Publicité Foncière et des Services de l'enregistrement.

La CGT Finances Publiques a rappelé son opposition au rapprochement Service de Publicité Foncière - Pôle Enregistrement qui loin de répondre aux seules préoccupations «métiers» sont guidées par des «économies d'échelle» répondant aux contraintes induites par les politiques d'austérité.

La DG en préambule, nous a annoncé que ce GT ne traiterait pas des aspects mutations renvoyé au groupe de travail mutation, rémunération renvoyé au GT indemnitaire, ni sur la gestion des stocks de paiement différé et ou fractionnés.

Cartographie (Fiche 1)

Lors du Groupe de Travail du 05 octobre 2014, les Organisations syndicales avaient demandé une cartographie des emplois au sein des Pôles Enregistrement.

Réponse de la DG : Nous disposons d'une image au 1^{er} septembre 2014, mais elle ne sera pas communiquée aux Organisations Syndicales.

Analyse de la CGT Finances Publiques : Sans visibilité comment ne pas craindre que ces restructurations se fassent avec évaporation d'emplois.

La cible quant à elle est bien liée à la mise en place d'un Service de Publicité Foncière Enregistrement par département sauf circonstances locales particulières (taux géographiques, importance des enjeux mais non précisions lors du GT).

Aucune étude d'impact du départ des SPF et Enregistrement vers d'autres implantations ne nous a été communiquée, notamment pour les petites structures (risque de disparition de ces structures).

Et le recensement des postes comptables ?

Réponse de la DG : ils doivent intervenir cela se fera à posteriori.

Quant au maillage territorial la DG considère que les usages particuliers représentent un trop faible volume des utilisateurs pour que la proximité soit un critère pertinent.

La CGT a renouvelé sa demande de tenue préalable de CT et de COTSC.

Formation professionnelle (Fiche 2)

Des stages sont d'ores et déjà faits mais la situation doit évoluer en lien avec l'EMF.

La CGT a rappelé son attachement aux stages initiatifs et l'importance d'une formation juridique pour l'intégration de ces services. Nous nous sommes étonnés de la polyvalence induite par certains de ces formations.

Réponse de la DG : Pour l'accueil assuré par les personnels de Pôles Enregistrement une forme de polyvalence sera de mise. Pour les autres missions, notamment la tenue du fichier immobilier il n'est pas envisagé de polyvalence.

La CGT a souligné le risque de perte de technicité engendrée par ces démanègements. En effet, on peut penser que de nombreux collègues privilégieront la résidence au détriment du métier.

Montreuil 16/03/2015

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

- Case 610 ou 611
- 303 rue de Paris
- 93114 Montreuil Cedex
- www.financespubliques.org
- Courriel : cgtfinancespubliques@gmail.com
- dg@finpub.fr
- Tél : 01 35 42 80 80
- Fax : 01 48 76 71 43

fichiers:



[Télécharger cr_gtd16mars_spfe.pdf](#) (661.85 Ko)

Public: [Enregistrement](#)

- [A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank